

PERMANENCES FORMALITÉS DANS LES MAISONS DES SERVICES PUBLICS



vi||eurbanne

● ATTESTATION D'ACCUEIL

● CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Permanences

■ **Maison des services publics ESPACE 30**

30 rue Saint-Jean. Tél. : 04 78 80 29 82

Sur rendez-vous

les lundi, mardi et vendredi de 9 h à 12 heures
le jeudi de 14 heures à 17 heures

■ **Maison des services publics ANGLE 9**

9, Place de la Paix. Tél. : 04 78 26 66 87

Sur rendez-vous

le lundi de 9 heures à 12 heures
le mercredi de 14 heures à 17 heures

■ **Maison des services publics BUERS-CROIX-LUIZET**

37^a, rue du 8-mai-1945. Tél. : 04 78 89 88 71

Sur rendez-vous

les lundis de 9 heures à 12 heures,
les mardis, mercredis, jeudi et vendredis
de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30

■ **Maison des services publics CHARPENNES-TONKIN**

4, allée Henri-Georges-Clouzot. Tél. : 04 78 17 20 45

les lundis et vendredis

de 9 heures à 12 heures

les mardis, mercredis, jeudis

de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures

● PASSEPORT

Permanences

Maison des services publics BUERS-CROIX-LUIZET

37^a, rue du 8-mai-1945. Tél. : 04 78 89 88 71

Sur rendez-vous

les lundis de 9 heures à 12 heures,
les mardis, mercredis, jeudi et vendredis
de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30

Maison des services publics CHARPENNES-TONKIN

4, allée Henri-Georges-Clouzet. Tél. : 04 78 17 20 45

les lundis et vendredis
de 9 heures à 12 heures
les mardis, mercredis, jeudis
de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

villeurbaine